

## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (PRAP 2S SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL)

**La formation PRAP 2S s'intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de la structure sanitaire ou sociale. Le salarié devient un acteur de sa propre prévention et un maillon important dans sa structure pour contribuer aux objectifs de diminution des risques liés aux troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnels, de l'amélioration des situations de travail mais aussi de la qualité de l'aide apportée aux personnes à mobilité réduite.**

### OBJECTIFS

- ▶ Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social
- ▶ Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains
- ▶ Être capable de prendre en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Formation action
- ▶ Prise en compte des situations professionnelles spécifiques du milieu professionnel des participants
- ▶ Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain de l'environnement de travail des stagiaires
- ▶ Évaluation et certification selon le référentiel INRS

### DURÉE

- ▶ 21 h minimum réparties sur 2 jours +1 jour

### CONTENUS

#### Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique

- ▶ Données chiffrées AT/MP régime général
- ▶ Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires

#### La démarche de prévention

- ▶ Structuration missions et organisation du secteur
- ▶ Code du travail, principes de prévention
- ▶ Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'établissement de santé

#### La situation de travail

- ▶ Décrire une situation de travail en tenant compte de la particularité du patient ou résident
- ▶ Identifier les situations de travail dangereuses
- ▶ Rechercher des déterminants
- ▶ Proposer et évaluer des pistes d'amélioration

#### Anatomie, physiologie du corps humain

- ▶ Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio mécanique
- ▶ Dommages potentiels liés à l'activité physique

#### Principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations

- ▶ Situations pratiques de mobilisation (Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficacité)



**Une journée de 7h tous les 24 mois permet de réactualiser les compétences et la certification INRS**

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer un certificat INRS « acteur PRAP 2S » valable 24 mois

## OÙ TROUVER SA FORMATION

Le réseau des GRETA offre une réponse de proximité : Consulter notre carte [www.greta-prp.fr](http://www.greta-prp.fr)